

LA POMME-INFO



EDITORIAL

La Pomme-Info est un moyen de communication entre tous les résidents.

De ce fait, il a été choisi de faire un numéro spécial sur un évènement de notre résidence, à savoir :

la création d'un « Lieu de Vie »

Lors de notre AGE (Assemblée Générale Extraordinaire) du 23/05/19, la résolution 9.2 (Gardien catégorie A + société externe) ayant été votée à une large majorité, il y avait un choix à faire par rapport à l'affectation de la loge et du logement afférent : mise en location ou création d'un « lieu de vie et de rencontre » en plus du bureau du gardien non logé. C'est cette deuxième option qui a été votée à une large majorité (résolution 10.3). (JG-DB-MT)

Numéro 5

Juin 2019

LIEU DE VIE

CONSTAT

En dehors des ascenseurs, des halls, des garages, et de la voirie... seule la piscine peut être un lieu de rencontre mais 4 mois par an seulement.

Pour donner suite aux différents votes lors de notre AGE du 23/05/19, le logement contigu à la loge se trouve désormais disponible pour expérimenter une double affectation. (DB)

OBJECTIFS

Expérimenter une nouvelle utilisation de la loge et du logement contigu avec 2 activités principales :

- Le gardiennage
 - En conservant un espace d'accueil avec un gardien à l'entrée de notre résidence connue des copropriétaires, des locataires et des prestataires.
- Le lieu de Vie
 - En créant un « lieu de vie » dans les pièces du logement pouvant être utilisé par les copropriétaires pour différentes activités dans le cadre d'un règlement intérieur en cours de réflexion et sous le contrôle de responsables d'activités et « in fine » de l'ASL.
 - Au niveau « timing », cette expérience pourrait démarrer courant septembre, après les travaux de rénovation de la loge indispensables quelle que soit son affectation.
 - Lors de notre AGO (Assemblée Générale Ordinaire) de 2020, un bilan devra être présenté pour décider de la poursuite ou de l'arrêt ou de l'évolution de cette expérience en fonction des résultats et des souhaits des copropriétaires. (DB)



Coupon à remplir, à découper et à déposer dans les boîtes aux lettres ASL (Allée 20) ou Conseil Syndical (Allée 18)

Mme-Mr :

Allée :

Propose les activités suivantes pour le « Lieu de Vie » :

Se propose pour participer à :

la gestion du lieu de vie

l'animation d'une activité

Adresse mail (facultatif) :

FONCTIONNEMENT

Comme indiqué, ce lieu de vie ne pourra fonctionner qu'à la condition du respect d'un règlement intérieur en cours d'écriture et d'un planning d'utilisation que certains se proposent d'établir. Nous aurons tous besoin de bonnes volontés.

Il est évident que ce lieu de vie n'accueillera pas d'activités privées ni commerciales.



Dans un premier temps, comme évoqué dans un numéro antérieur de La Pomme-Info, nous allons y placer une « étagère à livres » fonctionnant comme les « boîtes à livres ». Chacun pourra y placer les livres qu'il a lus et en prendre des nouveaux pour les lire. L'objectif sera aussi la rencontre et les échanges sur ce domaine aussi important qu'est la lecture.

D'autres activités comme gymnastique, jeux de sociétés ou de cartes, soutiens scolaires, etc. seront développées au fur et à mesure des propositions de chacun et nous en reparlerons dans les prochains numéros de la Pomme-Info. (MT)



Pour toute question concernant La Pomme info, vous pouvez joindre :

contact@asl-lapomme.fr

Légende :

DB.: Denis Begule

JG

MT : Michel Thibaudon